

The background features a dark blue field with a large, lighter blue circle in the upper half. A diagonal band of a different shade of blue runs from the left side towards the bottom right. The text is white and bold.

**SMART
LAB**

X

**CRANS
MONTANA
2027**

Règlement

Ce document constitue le Règlement officiel du SMART Lab x Crans-Montana 2027. Il est réputé connu, compris et accepté sans réserve par toute personne déposant une candidature.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent Règlement à tout moment si les circonstances l'exigent. Toute modification sera portée à la connaissance des participants par publication sur les supports officiels du SMART Lab.

1. Objectif du Lab

SMART Lab x Crans-Montana 2027 est un appel à innovation et un programme d'expérimentation initié par CimArk (ci-après l'“organisateur”), en partenariat avec les Championnats du monde FIS de ski alpin Crans-Montana 2027, (ci-après le “partenaire”), et développé au sein de SMART Confluence, l'écosystème valaisan d'innovation dédié à la santé et au sport.

Il vise à créer un écosystème dynamique où les idées audacieuses peuvent être testées et mises en œuvre dans un cadre réel et un environnement stimulant sur le territoire valaisan.

Les objectifs de SMART Lab sont multiples et ambitieux :

1. Transformer un événement sportif en un laboratoire d'expérimentation inédit pour les porteurs de solutions innovantes,
2. Tester ces innovations en conditions réelles pour en vérifier leur efficacité et leur pertinence,
3. Offrir un feedback rapide et constructif, facilitant ainsi le processus de développement et d'optimisation de la solution,
4. Proposer un accompagnement sur-mesure aux porteurs de projets innovants afin de les aider à accélérer leur go-to-market.

2. Terrains d'expérimentation

Les projets sélectionnés auront l'opportunité unique de tester leur solution dans le cadre **des Championnats du monde FIS de ski alpin Crans-Montana 2027**, organisés du 1er au 14 février 2027.

Les meilleurs athlètes du monde se retrouveront sur les pistes du Mont Lachaux et de la Nationale pour s'affronter dans les 11 disciplines du programme et tenter de décrocher les prestigieux titres mondiaux. Au cœur de la station, Ycoor sera le centre des festivités avec des fan zones, des animations, des activités pour tous et une ambiance festive tout au long de la journée. Chaque soir, le public pourra également assister aux remises des médailles et aux tirages au sort des dossards, moments forts de ces Championnats du monde.

Le terrain d'expérimentation sera déterminé par l'organisateur et le partenaire après la phase d'évaluation et de sélection, en tenant compte des caractéristiques spécifiques de chaque innovation et des besoins de test associés.

3. Déroulement du programme

Le SMART Lab est organisé en six étapes clés :

1. CANDIDATURE

Jusqu'au 11 octobre 2026

Les porteurs de projets déposent leur dossier en ligne avant la date limite. Ils présentent leur solution, la thématique visée, le niveau de maturité du projet et les besoins liés à l'expérimentation.

2. VALIDATION

20 octobre 2026

Les projets les plus pertinents sont ensuite présélectionnés par le jury et conviés à un entretien de validation à cette date.

3. SÉLECTION

23 octobre 2026

Les projets sélectionnés sont officiellement annoncés. Les équipes retenues rejoignent le SMART Lab et poursuivent les prochaines étapes en vue de leur expérimentation.

4. PRÉPARATION

Les équipes retenues travaillent avec les organisateurs pour adapter leur solution aux contraintes du terrain et préparer les conditions optimales d'expérimentation.

5. TEST SUR LE TERRAIN

Du 1er au 14 février 2027

Les solutions sélectionnées sont expérimentées en conditions réelles pendant Crans-Montana 2027.

6. ACCÉLÉRATION

Après l'expérimentation, une séance de feedback est organisée avec les organisateurs afin de partager les retours du terrain, tirer les enseignements clés et envisager les prochaines étapes de développement.

4. Défis

Les candidatures doivent présenter des solutions innovantes axées sur l'une des deux thématiques suivantes :

#1 EXPÉRIENCE FAN

Un grand événement sportif se vit bien au-delà de la compétition. Il commence dès l'arrivée sur site, se poursuit dans l'accès à l'information, l'ambiance, l'orientation, l'accessibilité et la manière dont chaque spectateur peut vivre l'événement selon ses propres attentes. SMART Lab recherche des solutions qui rendent cette expérience plus fluide, inclusive, immersive et personnalisée.

- **Infos en temps réel** : Comment aider les visiteurs à accéder à la bonne information, au bon moment, sans friction ?
Les solutions recherchées peuvent faciliter l'orientation sur site, guider les spectateurs dans leur parcours, partager des informations pratiques, signaler des changements en direct ou permettre aux organisateurs d'adapter les contenus selon l'évolution de l'événement. L'objectif est de rendre l'expérience plus simple, plus fluide et plus réactive, pour les fans comme pour les équipes sur le terrain.
- **Accessibilité** : Comment permettre à chaque personne de vivre pleinement l'intensité d'une compétition en direct ?
Cette thématique vise les solutions qui améliorent l'expérience des personnes sourdes et malentendantes, mais aussi plus largement l'accessibilité de l'événement. Traduction, signalétique adaptée, alertes visuelles, dispositifs d'assistance, contenus inclusifs ou nouvelles interfaces peuvent contribuer à rendre l'événement plus ouvert, plus compréhensible et plus émotionnellement accessible pour toutes et tous.
- **Expérience personnalisée** : Comment proposer à chaque spectateur une expérience qui correspond à ses intérêts, ses besoins et sa manière de suivre la compétition ?
Les solutions peuvent s'appuyer sur la donnée, l'intelligence artificielle, les statistiques sportives, les contenus interactifs ou les préférences utilisateurs pour enrichir l'expérience fan. L'objectif est de permettre à chacun de suivre l'événement avec les informations, les angles de vue, les contenus ou les recommandations les plus pertinents pour lui.

#2 ORGANISATION

Derrière chaque événement sportif international, il y a une organisation complexe, souvent invisible pour le public : énergie, logistique, matériel, coordination, contraintes de terrain et durabilité. SMART Lab recherche des solutions concrètes pour aider les organisateurs à gagner en efficacité, en maîtrise et en impact positif.

- **Energie** : Comment mieux comprendre, piloter et optimiser les besoins énergétiques d'un événement sportif ?
Les solutions recherchées peuvent permettre de mesurer les consommations, d'identifier les zones les plus énergivores, d'anticiper les besoins ou d'optimiser l'utilisation des ressources en temps réel. L'objectif est de contribuer à un événement plus efficace, mieux piloté et plus durable, sans compromettre la qualité de l'expérience ni les exigences opérationnelles.
- **Transport durable** : Comment transporter du matériel en montagne de manière plus efficace et plus respectueuse de l'environnement ?
Cette thématique concerne les solutions capables de réinventer le transport de charges lourdes dans un contexte alpin. Matériel technique, équipements temporaires, infrastructures ou ressources événementielles doivent pouvoir être déplacés de manière fiable, durable et adaptée aux contraintes du terrain. L'objectif est de réduire l'impact logistique tout en améliorant l'efficacité opérationnelle.
- **Matériel** : Comment savoir où se trouve chaque équipement, dans quel état il est, et quand il est disponible ?
Les solutions recherchées peuvent améliorer l'inventaire, la traçabilité, la localisation, le stockage, la maintenance ou la coordination du matériel. L'objectif est de permettre aux organisateurs de mieux maîtriser leurs ressources, d'éviter les pertes de temps, d'anticiper les besoins et de fluidifier le travail des équipes avant, pendant et après l'événement.

5. Conditions d'éligibilité

Le SMART Lab est ouvert à toute personne, équipe, start-up, entreprise, institut de recherche, association, groupe industriel - de Suisse ou de l'étranger - qui souhaite soumettre, tester, valider et accélérer le développement d'une solution innovante.

Pour être éligible, le candidat doit :

- Remplir intégralement le dossier de candidature,
- Soumettre une solution à l'état de prototype/MVP, ou une solution existante faisant l'objet d'une adaptation, d'un nouveau cas d'usage ou d'une validation en conditions réelles. Les solutions déjà commercialisées sans dimension d'expérimentation nouvelle ne sont pas admises.
- Prouver la pertinence de la solution par rapport à la thématique choisie,
- Démontrer un potentiel de développement commercial.

La participation au SMART Lab implique l'acceptation sans restriction du présent Règlement.

6. Calendrier

- **20 août 2026** : Ouverture de l'appel à solutions
- **11 octobre 2026** : Clôture des candidatures
- **20 octobre 2026** : Entretien avec les candidats présélectionnés (*merci de réserver la date*)
- **23 octobre 2026** : Annonce des nominés
- **Du 1er au 14 février 2027** : Expérimentation en conditions réelles
- **Dès mars 2027** : Phase de debriefing et d'accompagnement potentiel des projets

7. Modalités des candidatures

Les candidatures doivent être soumises via le formulaire en ligne, en français ou en anglais, accessible à l'adresse suivante : <https://smartconfluence.ch/smart-lab>.

Toute personne déposant une candidature s'engage à fournir les éléments nécessaires à l'analyse de son dossier. Un dossier incomplet ou ne répondant pas aux exigences du présent règlement peut être écarté sans examen approfondi.

Toute demande d'information relative au SMART Lab doit être adressée exclusivement par e-mail à contact@smartconfluence.ch.

8. Procédure de sélection des candidatures

L'organisateur procède à une première vérification de recevabilité des candidatures.

Les dossiers recevables sont ensuite examinés et notés par un jury composé notamment :

- de représentants de CimArk SA (organisateur) ;
- de représentants de Crans-Montana 2027 (partenaire) ;

Le jury évalue, note et sélectionne les dossiers sur la base des critères d'évaluation suivants :

1. Pertinence de la solution et adéquation aux défis formulés
2. Caractère innovant ou créatif
3. Faisabilité technique et testabilité en conditions réelles sur la manifestation
4. Potentiel de dissémination et impact en matière de retombées sociétales, économiques et/ou environnementales
5. Adéquation avec les valeurs de l'événement et l'accompagnement proposé par l'organisateur

Les candidatures présélectionnées sont personnellement informées par e-mail et invitées à présenter leur proposition lors d'un entretien de validation devant le jury d'experts afin de permettre une évaluation approfondie et un dialogue direct.

Le jury se réserve le droit de décider du nombre de projets sélectionnés pour la phase d'expérimentation en fonction de la qualité et de la pertinence des propositions reçues. Les décisions du jury sont confidentielles et sans appel.

9. Conditions de l'expérimentation

Les nominés discutent avec le jury des détails spécifiques de l'expérimentation :

- **Conditions de test sur le terrain** incluant les aspects logistiques et techniques.
- **Interactions avec les testeurs** pour garantir une intégration harmonieuse des tests dans le contexte de la manifestation.
- **Planification de l'expérimentation**, en établissant un calendrier détaillé pour la préparation et la réalisation des tests, assurant ainsi une organisation optimale et une communication claire entre toutes les parties impliquées.

La sélection d'un projet ne garantit pas automatiquement un accès ou un déploiement sur le site de la manifestation. Les modalités de test sont validées au cas par cas avec l'organisateur et le partenaire, notamment le périmètre, le calendrier, les besoins logistiques, les règles de sécurité, les données traitées et les conditions d'adaptation ou d'arrêt du test. L'organisateur ou le partenaire peut adapter, limiter ou interrompre une expérimentation si les conditions opérationnelles, de sécurité ou de protection des données l'exigent.

La participation active des nominés est requise tout au long de la phase d'expérimentation pour assurer la bonne mise en œuvre et le suivi rigoureux des tests.

Les nominés sont responsables de l'organisation, de la mise en place, de l'exécution et de la supervision des tests durant l'événement. Cela inclut le recrutement et la coordination des testeurs, le respect des protocoles de test établis et la collecte de données pertinentes.

Il incombe aux nominés de se procurer toutes les autorisations requises et de respecter scrupuleusement les directives spécifiées par le partenaire du SMART Lab.

Les nominés sont également responsables de la gestion logistique, de la sécurité des testeurs et de la conformité éthique de leurs expérimentations.

10. Avantages pour les participants

- **Terrain d'expérimentation exclusif** avec un accès privilégié à la manifestation pour organiser les tests utilisateurs ;
- **Accès à une large communauté de testeurs** représentée par les spectateurs, bénévoles, équipes opérationnelles et autres parties prenantes de l'événement, permettant un retour d'expérience accéléré ;
- **Accompagnement sur mesure** avec un coaching personnalisé, des mises en relation ciblées et un retour d'expérience avec l'équipe organisatrice de Crans-Montana 2027 à l'issue de l'expérimentation ;
- **Accès à un réseau qualifié** offrant des possibilités de collaboration ;
- **Visibilité accrue avec la mise en lumière** de la solution et de l'équipe sur les réseaux sociaux durant la phase d'expérimentation et lors de la manifestation.

Les candidats qui envisagent de créer ou développer une start-up pourront, sous réserve d'éligibilité et d'une décision séparée, être orientés vers un incubateur local et bénéficier éventuellement d'un soutien en nature ou de services proposés par la Fondation The Ark. Ce soutien ne constitue pas un droit acquis ni un versement en espèces.

11. Modalités

La participation à l'appel à solutions et le droit à l'expérimentation sur le terrain sont gratuits.

Les frais afférents à la candidature et à la participation aux phases de sélection, d'expérimentation et à toute autre activité requérant la présence physique des candidats ou des nominés au SMART Lab sont à leur charge (ex. frais de constitution du dossier, de déplacement, d'hébergement, de subsistance...).

Les nominés sont entièrement responsables de fournir et de gérer tout le matériel, les équipements et le personnel nécessaires à la réalisation de leur expérimentation. Cela comprend, sans s'y limiter, les dispositifs technologiques, les outils de mesure, les fournitures et tout autre matériel spécifique requis pour mener à bien les tests en conditions réelles.

Les coûts liés à l'achat, la location, le transport et l'entretien de ces équipements sont entièrement à la charge des nominés. Aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur ou le partenaire pour les frais engagés par les candidats ou les nominés dans le cadre de leur participation au SMART Lab.

Les échanges réalisés dans le cadre du SMART Lab, y compris avec le partenaire ou l'organisateur, n'emportent aucun engagement contractuel de collaboration, de financement, d'expérimentation ou d'exploitation, sauf accord distinct formalisé.

12. Engagement de l'organisateur

L'organisateur s'engage à :

- Mettre en place les conditions nécessaires pour le bon déroulement du SMART Lab, y compris une page web dédiée, un règlement et un formulaire de candidature ad hoc, ainsi que le déploiement d'outils et de messages promotionnels ;
- Coordonner les différentes étapes de l'appel à solutions, de la mobilisation des candidats, à l'évaluation des dossiers et la validation des nominés en collaboration avec le partenaire ;
- Coacher les nominés pour la préparation et la réalisation des tests sur le terrain, en assurant un soutien adapté à leurs besoins ;
- Donner un accès privilégié au terrain d'expérimentation et aux participants de la manifestation, sous réserve de leur accord, tout en respectant les conditions et accords établis avec le partenaire de l'événement ;
- Communiquer sur les réseaux sociaux et autres canaux de communication pour mettre en valeur le SMART Lab, le partenaire, les participants et leurs innovations ;
- Examiner les possibilités d'un accompagnement sur-mesure et donner accès à un réseau qualifié, facilitant ainsi les opportunités de collaboration et de développement pour les projets nominés.

13. Engagement du candidat

Tout candidat s'engage à :

- Fournir des informations exactes, sincères et complètes ;
- Respecter les délais et modalités de candidature ;

- Renoncer, dans les limites du droit applicable, à toute réclamation ou demande d'indemnisation relative aux résultats et décisions du Jury ;
- Autoriser l'organisateur et le partenaire à communiquer sur leur participation au SMART Lab, notamment en mentionnant le nom du projet, le nom de l'équipe ou de l'organisation, une description non confidentielle de la solution, ainsi que des visuels fournis ou validés par le candidat ;
- Assurer une présence active lors des différents événements organisés en relation avec le SMART Lab ;
- Tenir l'organisateur informé des progrès et de l'éventuelle commercialisation de la solution ;

14. Confidentialité et propriété intellectuelle

Chaque personne candidate demeure titulaire des droits de propriété intellectuelle relatifs à sa solution, sous réserve des droits de tiers. Le candidat concède toutefois à l'organisateur et au partenaire une licence non exclusive, gratuite et limitée aux besoins d'analyse, d'évaluation, de sélection, de préparation de l'expérimentation et de communication liée au SMART Lab, dans les limites du présent règlement et des informations validées pour publication.

Les informations expressément identifiées comme confidentielles par le candidat seront traitées avec discrétion par l'organisateur, le partenaire et les membres du Jury. Il appartient toutefois au candidat de ne pas transmettre d'informations sensibles, stratégiques ou brevetables qui ne seraient pas nécessaires à l'évaluation du dossier, sauf accord de confidentialité distinct.

15. Protection des données

Des données personnelles ne sont collectées que lorsque la personne candidate les communique volontairement en remplissant le formulaire de candidature, à l'occasion d'une inscription.

L'organisateur ne récolte que les données strictement nécessaires à la réalisation du SMART Lab.

Ces données seront utilisées exclusivement pour le traitement et l'exécution du SMART Lab, ainsi que pour transmettre les invitations à de futurs événements ou newsletters (désabonnement possible à tout moment en un clic). Si nécessaire, elles pourront être communiquées au partenaire du SMART Lab et aux prestataires de service intervenant dans l'exécution et la communication de la manifestation.

Les données ainsi transmises ne pourront être utilisées que pour mener à bien la prestation. Aucune autre utilisation n'est autorisée par des tiers autres que l'organisateur.

Les informations expressément identifiées comme confidentielles sont traitées avec discrétion, dans la mesure nécessaire à l'évaluation et à la communication du SMART Lab.

16. Modification, report ou annulation

L'organisateur se réserve le droit de modifier, reporter, écourter ou annuler le SMART Lab si les circonstances l'exigent. La responsabilité de l'organisateur et du partenaire ne pourra être engagée à ce titre.

17. Responsabilité

L'organisateur ne saurait être tenu responsable :

- d'un problème technique affectant le dépôt des candidatures ;
- d'une candidature non reçue, incomplète ou illisible ;
- d'un dommage indirect lié à la participation au SMART Lab ;
- de l'absence de concrétisation, de financement ou de déploiement d'une proposition déposée.

18. Litiges

Le présent règlement est soumis au droit suisse. L'organisateur est seul compétent pour interpréter le présent règlement et trancher toute contestation liée au SMART Lab, dans les limites du droit applicable.

Les décisions du Jury relatives à l'évaluation des candidatures, à la sélection des projets et à la désignation des nominés sont souveraines et ne donnent lieu à aucune justification individuelle. Elles ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation, sauf en cas de violation manifeste du droit applicable.